

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
École de l'Étoile
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École de l'Étoile, tenue le 13 novembre 2019, au salon du personnel de l'École de l'Étoile située au 1300, rue de l'Étoile à Lévis.

Membres du conseil présents :

M. Daniel Trachy, directeur
M. Yannick Mongrain, président
Mme Laurence Keable, parent
Mme Nathalie Lakdja, parent
Mme Myriam Lévesque, parent
Mme Rachel Coache, parent
M. Karim Douahi, parent
Mme Julie Faucher, éducatrice en service de garde
Mme Ingrid Villeneuve, enseignante
Mme Véronique Pigeon-Hallée, enseignante
Mme Marie-Claude Lehoux, enseignante
Mme Lissa Deblois, enseignante
M. Alexandre Boucher, parent

Membres du conseil absents :

Mme Nadia Mercier, responsable du service de garde
Mme Élise Sénéchal, orthopédagogue

Invités :

L'équipe des Navigateurs participant au défi Pierre-Lavoie, M. Renée Caron,
Mme Émilie Châtigny et Mme Mélanie Fèvre.

1 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

La rencontre débute à 19 h 00. Le quorum est complet.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 13 novembre 2019

CE 19-20-05

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Véronique Pigeon-Hallée

QUE l'ODJ soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

1.3 Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2019

CE 19-20-06

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Marie-Claude Lehoux

QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté avec les modifications suivantes:

M. Alexandre Boucher est ajouté à la liste des membres du Conseil présents.
M. Trachy enverra les documents par courriel car les liens Drive ou Office 360 ne fonctionnent pas.

Adopté à l'unanimité

2 INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

3 CONSULTATIONS-DÉCISIONS

3.1 Association de l'école de l'Étoile avec le Grand-Défi-Pierre-Lavoie

Explication de la mission de l'Association le Grand-Défi-Pierre-Lavoie (donner aux enfants des saines habitudes de vie) et présentation de l'activité Grand Défi Pierre-Lavoie.

L'objectif est d'amasser des fonds et d'impliquer le personnel et les élèves.
Dons possibles.

Le CE devra autoriser la campagne de financement de l'activité.

CE 19-20-07

L'École devra présenter son projet au Grand Défi si le CE autorise le financement.

L'association a sa propre campagne de financement. Pas de sollicitation de la part des élèves. Sollicitation sera faite aux parents via des billets pour achat de bouteilles de vin probablement.

LE C.E. se propose à être partenaire de l'équipe du Grand-Défi, mais demande à ce que chaque activité de financement visant l'implication des élèves ou des parents soit soumise à l'approbation du C.E.

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Lissa De Blois

QUE le partenariat entre l'école et l'équipe des Navigateurs du Grand Défi Pierre-Lavoie soit approuvé par le C.E.

Adopté à l'unanimité

3.2 Suivi au projet éducatif 2018-2022 et plan d'action annuel

M.Trachy souligne que le projet éducatif n'a pas été formellement adopté par le CE. Il manque une section en lien avec l'objectif 4.1. du document remis au membres à la dernière séance. M.Trachy l'a ajoutée et lue aux membres du CE.

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Myriam Levesque

QUE le projet éducatif 2018-2022, modifié par l'ajout de la section soit adopté.

Adopté à l'unanimité

3.3 Allocation aide aux parents 1485\$

Le Ministère alloue une allocation " Aide aux parents".

Mme Véronique Pigeon-Hallée propose une bibliothèque de jeux de société que les parents peuvent emprunter en rotation. Cela doit rester simple pour l'équipe École. Possibilité d'acheter 20 ou 30 jeux avec le budget.

M.Trachy reviendra avec un projet d'organisation de l'activité.

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Rachel Coache

QUE l'allocation "Aide aux parents" serve pour une bibliothèque de jeux à louer gratuitement et en rotation.

Adopté à l'unanimité

CE 19-20-08

CE 19-20-09

3.4 Approbation des activités nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement

Selon la Loi sur l'instruction publique et les fonctions et pouvoirs liés au CE, celui-ci doit approuver les activités scolaires sur les heures de classes qui exigent un déplacement à l'extérieur de l'école et/ou des changements à l'horaire régulier. Par contre, Il ne doit pas approuver les frais si la sortie ou l'activité est payée par les allocations de l'école.

La liste des sorties éducatives est présentée par chaque représentant au CE pendant la séance.

La Direction déposera les documents d'informations.

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Laurence Keable

QUE les sorties éducatives extérieures telles que présentées soient acceptées.

CE 19-20-10

Adopté à l'unanimité

3.5 Approbation des campagnes de financement (mini entreprises)

Les fonds des "mini entreprises" des élèves : Les Bombes de Bain et les Petites Mains Propres seront redistribués pour la campagne de financement de la Cour d'École.

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Rachel Coache

QUE la campagne de financement pour les 2 mini entreprises soit acceptée.

CE 19-20-11

Adopté à l'unanimité

3.6 Changement de date pour le C.E. du mois de juin

Empêchement d'un membre pour a rencontre prévue le 3 juin. Proposition de déplacer la rencontre au mardi 9 juin 2020 à 17h30.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. Mongrain

QUE la date du 9 juin 2020 soit acceptée après consultation des membres absents par M.Trachy.

Adopté à l'unanimité

4 INFORMATIONS

4.1 Projet de loi 40 et impacts sur le conseil d'établissement

Présentation des impacts du projet de loi par M.Trachy aux membres du CE.

4.2 Prévision de clientèle vs capacité d'accueil de l'école

M.Trachy, ainsi que M. Le Directeur Général Adjoint de la commission scolaire, M.Langlois, et M. Yannick Mongrain se sont rencontrés la semaine du 4 novembre 2019 afin d'effectuer la préparation de la consultation du C.E. sur la question de la capacité d'accueil et les prévisions de clientèle.

M. Mongrain introduit le dossier en effectuant un rappel de l'historique des consultations et des redécoupages de bassins de clientèle de l'école. Il explique que la prévision de clientèle amène la certitude que l'école soit en manque significatif de locaux, et ce de manière progressive, pour les 5 prochaines années. Il précise qu'il y a eu deux redécoupages depuis l'inauguration de l'école de l'Étoile, ceux-ci ont touché le secteur au Sud de la route 132, dont le dernier qui s'actualisera à l'année 2020-2021 et qui concerne les rues Henriette-Dessaules et Simonne-Monet-Chartrand.

Le C.E. suggère que les parents soient informés le plus tôt possible de la situation anticipée pour les 5 prochaines années.

Il est aussi suggéré qu'un comité de parents composé de résidents de différents secteurs du bassin de l'Étoile soit créé. Celui-ci servirait de comité aviseur dans le dossier. Or, plusieurs membres du Conseil se sentent responsables d'effectuer ce rôle. Il est donc suggéré que le C.E. assume l'organisation des consultations auprès des parents et qu'il effectue des recommandations sur des hypothèses à considérer lorsque le nouveau Centre de service scolaire sera appelé à se prononcer.

Le C.E. désire être partenaire des décisions qui seront rendues au Conseil d'administration du Centre de service scolaire. Il mandate M. Trachy à inviter le directeur général adjoint à rencontrer les membres du C.E. afin de démarrer le travail de consultation. M. Trachy se chargera d'inviter M. Langlois à une prochaine rencontre du C.E. Possiblement celle du 15 janvier s'il est disponible. Il sera attendu que M. Langlois présente un portrait de l'évolution du nombre d'élève sur dans le bassin de l'Étoile.

4.3 Correspondance

L'École débute 10 minutes plus tôt le matin depuis le début de l'année à cause des récréations qui sont maintenant de 20 minutes suite à un décret du Ministère. Plusieurs plaintes ont été faites à la commission scolaire. M.

CE 19-20-12

Mongrain fait part d'un courriel d'un parent relatif au mécontentement du nouvel horaire. Il informe les membres que M. Langlois est avisé et qu'un comité consultatif travaille actuellement sur les impacts de ce changement.

4.4 Mot du président

Rien à signaler

4.5 Mot de la direction

Rien à signaler

4.6 Mot du personnel de l'école

Rien à signaler

4.7 Mot du service de garde

Rien à signaler

4.8 Mot du comité de parents

M. Douhahi explique les démarches qu'il a effectué auprès du comité de parents en lien avec la présentation de Mme Laflamme au sujet des déplacements d'élèves. Il prévoit aborder la question à nouveau et de manière formelle à la prochaine rencontre.

5 AUTRES SUJETS

Rien à signaler

6 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

15 janvier 2020 à 19h avec Monsieur Langlois, s'il est disponible.

7 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21h30, **IL EST PROPOSÉ PAR:** Mme Nathalie Lakdja et appuyé à l'unanimité

QUE l'assemblée soit levée.

Président
Yannick Mongrain

Directeur
Daniel Trachy



Conseil d'établissement
École de l'Étoile

